

de permettre aux pays membres de corriger des situations de déséquilibre temporaires en perturbant le moins possible le système monétaire international.

Le Compte général du Fonds est doté de ressources considérables en or et en devises provenant principalement des souscriptions de ses membres. La souscription de chaque membre est équivalente à sa quote-part. Le paiement s'effectue normalement en or et, dans une proportion de 25% à 75%, en monnaie du pays membre. Les pays membres peuvent puiser dans les ressources du Fonds en achetant des devises d'autres pays en échange de leurs monnaies. De tels tirages peuvent s'effectuer dans le cadre des politiques normales d'emprunt ou de versement par tranches du Fonds qui comprennent diverses formes de crédit ou «d'assurements de tirages» ainsi que d'autres mécanismes comme le financement compensatoire des déficits de la balance des paiements imputables principalement à des pénuries à l'exportation de matières premières, et le financement de stocks régulateurs visant à stabiliser les prix de certains produits de première transformation. De plus, le Fonds a établi en 1974 deux nouveaux mécanismes: le mécanisme élargi en vertu duquel il peut accorder une aide spéciale afin d'aider des pays membres à financer les déficits de leur balance des paiements attribuables à l'exécution de programmes à moyen terme en vue d'améliorer leur économie; et le mécanisme pétrolier destiné à aider les pays membres à financer les déficits provenant des hausses du coût à l'importation des produits pétroliers. Contrairement aux opérations normales du Fonds, le mécanisme pétrolier est financé au moyen de prêts accordés au Fonds par les pays qui réalisent des excédents, en particulier les pays producteurs de pétrole, et non à partir des ressources mêmes du Fonds. En 1974, le Fonds a emprunté un montant équivalent à près de 3 milliards de droits de tirage spéciaux (DTS), dont \$300 millions provenaient du Canada. Ce mécanisme a été maintenu en 1975.

En plus des mécanismes du Compte général, les pays membres participant au Compte de tirage spécial ont pu utiliser, depuis janvier 1970, des droits de tirage spéciaux dans leurs transactions avec le Fonds ou avec d'autres membres comme moyen d'obtenir des devises d'autres pays membres ou d'échanger leurs monnaies. Il n'y a pas eu de nouvelles attributions de DTS en 1974 et le montant total est demeuré à 9.3 milliards de DTS depuis le 1^{er} janvier 1972, date de la dernière attribution. Actuellement, les DTS équivalent en valeur à un «panier» fixe de 16 monnaies, parmi lesquelles figure le dollar canadien.

Le Fonds comptait 126 pays membres à la fin de 1974 et son actif total s'établissait à 31 milliards de DTS. Environ 5.5 milliards de DTS supplémentaires restent à la disposition du Fonds en vertu des Accords généraux d'emprunt. Les avoirs du Fonds sous forme d'or s'élevaient à 5.4 milliards de DTS et les autres avoirs, à 25.6 milliards de DTS. La valeur totale des achats de devises et de DTS par les pays membres a atteint en 1974 l'équivalent d'environ 4.1 milliards de DTS, soit le montant le plus élevé jamais enregistré au cours d'une année civile, et la valeur totale des rachats s'est chiffrée à 606 millions de DTS. Une somme équivalente à environ 2.4 milliards de DTS a été prélevée par l'entremise des mécanismes normaux du Fonds. Les tirages effectués dans le cadre du mécanisme pétrolier se sont élevés à 1.716 milliard de DTS et le Fonds a approuvé des assurements de tirages d'un montant total de 1.39 milliard de DTS. L'équivalent de 107.5 millions de DTS a été obtenu grâce au mécanisme de financement compensatoire et un seul prélèvement de 8.8 millions de DTS a été effectué dans le cadre du financement des stocks régulateurs.

La participation du Canada au Fonds monétaire international est autorisée par la Loi de 1945 sur les accords de Bretton Woods. La quote-part et souscription du Canada est actuellement de 1,100 millions de DTS, dont 25% ont été versés en or et 75% en dollars canadiens. L'avoir du Fonds en dollars canadiens au 30 avril 1975 s'élevait à l'équivalent de 796.9 millions de DTS, soit 72.5% de la quote-part canadienne, et la position de réserve du Canada auprès du Fonds se chiffrait à 497.4 millions de DTS, dont 194.3 millions constituaient des prêts consentis par le Canada au mécanisme pétrolier.

Le Groupe de la Banque mondiale, qui comprend la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) ou Banque mondiale, la Société financière internationale et l'Association internationale de développement, est de loin la plus importante des institutions accordant de l'aide multilatérale.

La Banque internationale pour la reconstruction et le développement (Banque mondiale), tout comme le Fonds monétaire international, a pris naissance à la Conférence de Bretton Woods en 1944. Ses premiers prêts étaient destinés à la reconstruction d'après-guerre en Europe, mais